



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Incendies dans la forêt de Fontainebleau

Question au Gouvernement n° 1781

Texte de la question

INCENDIES DANS LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Mme la présidente . La parole est à M. Frédéric Valletoux.

M. Frédéric Valletoux . Chez moi, en forêt de Fontainebleau, depuis trois jours, les pompiers luttent sans relâche contre un feu d'une violence inédite en Île-de-France, qui a déjà détruit 2 000 hectares, c'est-à-dire 10 % de ce massif emblématique. Dès dimanche, ils étaient 150 ; aujourd'hui, ils sont environ 800, venus de toute la France ; quatre Canadairs, des avions Dash et plusieurs hélicoptères sont engagés à leur côté. Environ 900 personnes ont été évacuées depuis dimanche : c'est du jamais vu dans la région francilienne.

Je veux adresser mon immense reconnaissance à tous ceux qui sont mobilisés sur le terrain – et qui le seront encore dans les prochains jours ou semaines car les feux sont loin d'être éteints – : pompiers et sécurité civile, agriculteurs, forces de police et de gendarmerie, agents de l'office national des forêts, associations d'entraide, maires et élus locaux, habitants, qui font preuve d'une extraordinaire solidarité. Du fond du cœur, un immense merci ! *(Les députés sur tous les bancs se lèvent pour applaudir.)*

Je veux aussi vous remercier, monsieur le ministre de l'intérieur, d'être venu très vite constater par vous-même l'ampleur du sinistre. L'enquête dessinera les contours exacts des responsabilités, mais nous savons déjà, grâce à des aveux rapidement obtenus, que ce désastre a été provoqué par des interventions humaines.

Mettre le feu à la forêt de Fontainebleau, c'est s'attaquer à un monument majeur de notre patrimoine national, à propos duquel Victor Hugo écrivait : « Un arbre est un édifice, une forêt est une cité, et, entre toutes les forêts, la forêt de Fontainebleau est un monument. » Cette forêt, dont l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco est en cours, est la forêt de tous les superlatifs. Massif étroitement lié à l'histoire de notre nation et à l'histoire des arts, premier site au monde à avoir fait l'objet d'une mesure de protection, bien avant la création des grands parcs américains ; il est le site naturel le plus fréquenté de France – avec 17 millions de visiteurs par an – et un espace de biodiversité majeur avec 6 600 espèces animales recensées. Loin d'être seulement un paysage remarquable, cette forêt est un héritage que nous avons le devoir de transmettre.

Il y a sept ans, alors que l'incendie de Notre-Dame bouleversait tous les Français, l'État sut mobiliser des moyens exceptionnels et agir vite. Aujourd'hui, un autre monument brûle sous nos yeux. Pour la forêt de Fontainebleau, la même réaction serait légitime, sous réserve, bien sûr, de spécificités. Comment faire de sa reconstruction une adaptation au changement climatique ? Comment le gouvernement compte-t-il agir pour que la forêt de Fontainebleau reste ce grand monument et cette fierté nationale ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe HOR ainsi que sur plusieurs bancs des groupes EPR, SOC, DR, EcoS et GDR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Je vous remercie d'avoir permis à la représentation nationale de

rendre un nouvel hommage à l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, qui se sont particulièrement mobilisés ces derniers jours et ces dernières semaines, et, qui, sans doute, seront encore mobilisés dans les semaines à venir, partout sur le territoire national, en particulier à Fontainebleau.

Je vous remercie également de m'avoir accompagné dans le déplacement que j'ai fait dès lundi matin pour aller au plus près des acteurs de terrain qui luttent contre cet incendie.

Évidemment, nous maintiendrons des moyens importants sur le feu de Fontainebleau. Bien que fixé depuis hier, il continue de nous inquiéter en raison de la consistance du terrain, avec des tourbières, et il pourrait redémarrer. Il l'a d'ailleurs fait aujourd'hui ici ou là, vous le savez. Nous maintiendrons donc le même niveau de moyens importants pour faire en sorte que le feu ne reprenne pas et, s'il devait repartir, nous remobiliserions les mêmes moyens aériens et terrestres. Vous pouvez compter sur mon engagement à cet égard.

Bien évidemment, il y aura une suite. Mme la procureure de la République de Fontainebleau a dit – vous avez raison de le rappeler – que certaines des mises à feu étaient criminelles, ou, à tout le moins, volontaires. Le dispositif de police et de gendarmerie qui a été déployé autour du massif pour détecter et entraver toute nouvelle mise à feu restera en place. Il a encore fait ses preuves hier, permettant une nouvelle interpellation. Je laisse à Mme la procureure de la République le soin de donner des informations à ce sujet.

Comptez sur notre mobilisation totale pour faire en sorte que l'État soit présent aux côtés des collectivités locales pour toutes les actions qui devront être entreprises pour réparer les dégâts importants ayant frappé le massif.

M. Thibault Bazin . Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Valletoux](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1781

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 juillet 2026